

# Statistiques

## Progression de 15,3 % des apprentis en STS entre 2018 et 2019

Étudiants inscrits en Section de technicien supérieur (STS) à la rentrée 2019

À la rentrée 2019, 9 556 étudiants sont inscrits en Section de Technicien Supérieur (STS) dans l'académie de Strasbourg (+2,4 % en un an). Les effectifs d'apprentis continuent de croître (+15,3 %) alors que ceux de la voie scolaire diminuent (-2,0 %). Ils sont 28,5 % à suivre leur formation par la voie de l'apprentissage. En 1<sup>re</sup> année de STS, les étudiants sont principalement des bacheliers technologiques (37,9 %) et professionnels (35,3 %). 94,5 % sont des nouveaux entrants.

**+15,6 %** d'étudiants en 10 ans  
**64,0 %** dans le secteur public  
**48,4 %** d'étudiantes  
**66,3 %** dans les formations des services  
**4** étudiants de 1<sup>re</sup> année sur **5** poursuivent en 2<sup>e</sup> année

REPÈRES

Tableau 1 Effectifs selon le secteur, le domaine et le statut

Secteur	Domaine	Scolaire			Apprenti			Ensemble		
		Effectifs 2019	Évol° 2018-19 (%)	Part dans les effectifs (%)	Effectifs 2019	Évol° 2018-19 (%)	Part dans les effectifs (%)	Effectifs 2019	Évol° 2018-19 (%)	Part dans les effectifs (%)
Public	Lettres et arts*	108	+77,0	2,1	0	-	0,0	108	+77,0	1,8
	Production	1 785	-2,9	35,3	649	+1,9	61,0	2 434	-1,7	39,8
	Services	3 159	-2,3	62,6	415	-8,8	39,0	3 574	-3,1	58,4
	<b>Ensemble</b>	<b>5 052</b>	<b>-1,6</b>	<b>73,9</b>	<b>1 064</b>	<b>-2,6</b>	<b>39,1</b>	<b>6 116</b>	<b>-1,8</b>	<b>64,0</b>
Privé	Lettres et arts*	172	+17,0	9,7	0	-	0,0	172	-	5,0
	Production	114	-18,0	6,4	393	+7,7	23,7	507	+0,6	14,7
	Services	1 495	-3,6	83,9	1 266	+40,0	76,3	2 761	+12,5	80,3
	<b>Ensemble</b>	<b>1 781</b>	<b>-3,0</b>	<b>26,1</b>	<b>1 659</b>	<b>+30,7</b>	<b>60,9</b>	<b>3 440</b>	<b>+10,8</b>	<b>36,0</b>
<b>Ensemble</b>	Lettres et arts*	280	+34,6	4,1	0	-	0,0	280	+34,6	2,9
	Production	1 899	-4,0	27,8	1 042	+4,0	38,3	2 941	-1,3	30,8
	Services	4 654	-2,7	68,1	1 681	+23,7	61,7	6 335	+3,1	66,3
	<b>Ensemble</b>	<b>6 833</b>	<b>-2,0</b>	<b>100,0</b>	<b>2 723</b>	<b>+15,3</b>	<b>100,0</b>	<b>9 556</b>	<b>+2,4</b>	<b>100,0</b>

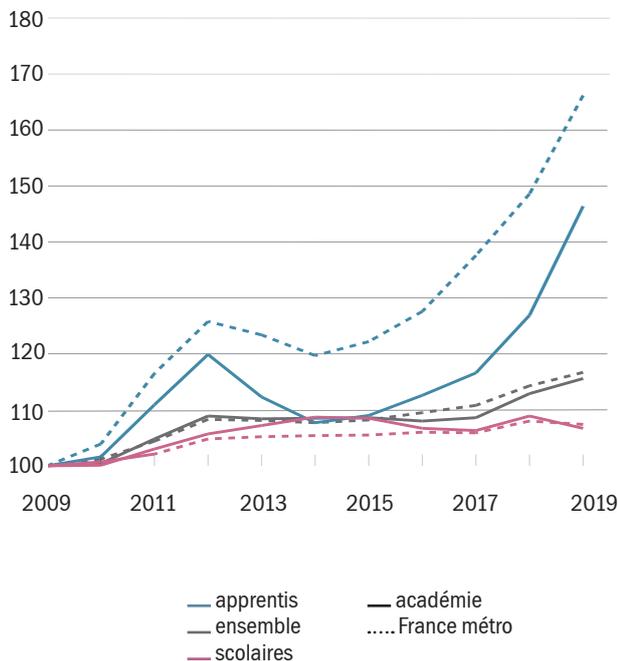
\* 1<sup>re</sup> année commune du diplôme national des métiers d'arts et du design ouvert en 2018.

À la rentrée 2019, 9 556 étudiants sont inscrits en STS (et formations assimilées, voir champ en page 4) dans l'académie de Strasbourg. Leur nombre augmente pour la troisième année consécutive (+2,4 % en 2019). Cette progression est inférieure de 1,5 point à celle du national. Les effectifs d'apprentis continuent de croître (+15,3 %).

Ceux de la voie scolaire connaissent une baisse en 2019 (-2,0 %) alors qu'ils avaient augmenté de 2,4 % l'année précédente. Le domaine des services accueille 66,3 % des étudiants (+0,5 point en un an). 64,0 % des étudiants en STS sont formés dans le secteur public, composé de 36 lycées et 24 sites de formation.

En 10 ans, les effectifs en STS progressent de 15,6 %

**Graphique 1** Évolution des effectifs selon le statut (base 100 en 2009)

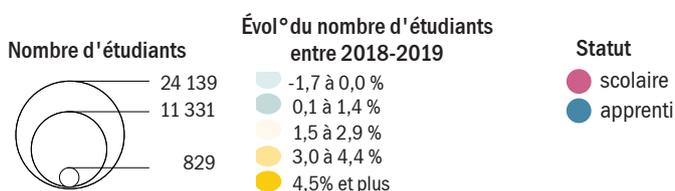
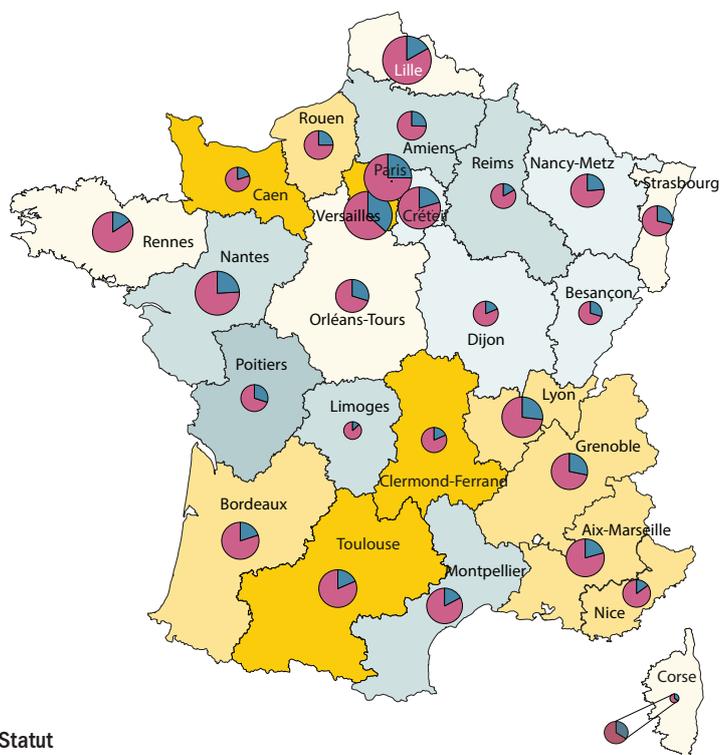


En 10 ans, le nombre d'étudiants en STS augmente de 15,6 % dans l'académie (+16,7 % au niveau national). Sur la même période, les effectifs d'apprentis progressent de 46,4 % (66,2 % dans l'hexagone) et ceux sous statut scolaire de 6,7 % (+7,4 % au niveau national). Dans l'académie, la part des apprentis en STS était de 22,5 % en 2009, soit 6,2 points de plus qu'au niveau national. 10 ans plus tard, cette dernière est toujours plus élevée dans l'académie qu'en France (28,5 % contre 23,2 %). Les effectifs d'apprentis ont progressé sur la période, en particulier depuis 2015 (+23,1 % dans l'académie ; +30,0 % en France métropolitaine). Concernant les effectifs sous statut scolaire, les variations académiques et nationales sont comparables entre 2009 et 2019.

Dans l'académie, 28,5% des jeunes en STS sont des apprentis

**Carte 1** Répartition des effectifs selon le statut à la rentrée 2019 et évolution 2018-2019 (en %)

L'académie de Strasbourg accueille 9 556 étudiants en STS, soit 11,3 % des effectifs du supérieur. Cette proportion est plus élevée dans les deux autres académies du Grand Est : 13,0 % à Nancy (11 412 jeunes) et 11,7 % à Reims (5 342 jeunes). Dans l'académie de Strasbourg, les effectifs continuent d'augmenter (+2,4 %) mais moins fortement qu'en 2018 (+3,5 %). Dans le Grand Est, les effectifs de l'académie de Reims augmentent (+1,3 %) alors que ceux de Nancy-Metz reculent (-1,6 %). Dans l'académie de Strasbourg, 28,5 % des jeunes en STS sont des apprentis (23,2 % en France métropolitaine). Ils étaient 22,5 % en 2009 (16,3 % dans l'hexagone). Ce poids est de 23,7 % à Nancy-Metz (+3,4 points depuis 2009) et de 16,6 % à Reims (+5,0 points en 10 ans).



## Répartition très inégale de la part d'étudiantes en STS selon les spécialités

**Tableau 2** Effectifs d'étudiants en STS selon le domaine et évolutions, part de femmes et évolution 2014-2019

Domaine de spécialité	Effectifs 2019	Part dans les effectifs (en %)	Évolution 2018-2019 (en %)	Évolution 2014-2019 (en %)	Part de femmes (en %)	Évolution 2014-2019 de la part de femmes (en pts)
<b>Lettres et arts *</b>	<b>280</b>	<b>2,9</b>	<b>+34,6</b>	<b>+102,9</b>	<b>79,6</b>	<b>+1,4</b>
<b>Production</b>	<b>2 941</b>	<b>30,8</b>	<b>-1,3</b>	<b>+6,7</b>	<b>16,6</b>	<b>-0,9</b>
Alimentation et agroalimentaire, transformation	265	2,8	+10,0	+31,8	55,5	+1,2
Électricité, électronique	400	4,2	-4,8	+2,8	4,3	+2,2
Énergie, chimie, métallurgie	415	4,3	-2,8	+37,0	21,7	-2,7
Génie civil, construction, bois	389	4,1	-8,7	-9,1	18,5	-5,3
Matériaux souples	71	0,7	-21,1	-23,7	81,7	-9,7
Mécanique et structures métalliques	746	7,8	+4,5	+21,1	4,2	+0,1
Technologies industrielles	655	6,9	-1,1	-9,8	11,0	+0,1
<b>Services</b>	<b>6 335</b>	<b>66,3</b>	<b>+3,1</b>	<b>+4,3</b>	<b>61,8</b>	<b>-0,5</b>
Coiffure esthétique	127	1,3	+1,6	+0,8	98,4	-1,6
Commerce, vente	1 566	16,4	+11,5	+11,4	51,6	+0,0
Finances, comptabilité	2 119	22,2	+6,6	+12,8	60,6	+3,9
Hôtellerie, restauration, tourisme	628	6,6	-9,8	-4,7	61,3	-2,7
Secrétariat, communication et information	874	9,1	-12,8	-19,1	55,9	-8,3
Services à la collectivité (sécurité, nettoyage)	62	0,6	-12,7	-6,1	66,1	-0,5
Services aux personnes (santé, social)	871	9,1	+11,2	+13,9	87,0	-1,3
Transport, manutention, magasinage	80	0,8	+8,1	-11,1	31,3	-3,2
<b>Ensemble</b>	<b>9 556</b>	<b>100,0</b>	<b>+2,4</b>	<b>6,6</b>	<b>48,4</b>	<b>-0,4</b>

\* 1<sup>re</sup> année commune du diplôme national des métiers d'arts et du design (DN MADE) ouvert en 2018 : les données de la rentrée 2014 ont été ventilées afin de correspondre à la nouvelle répartition avec le DN MADE.

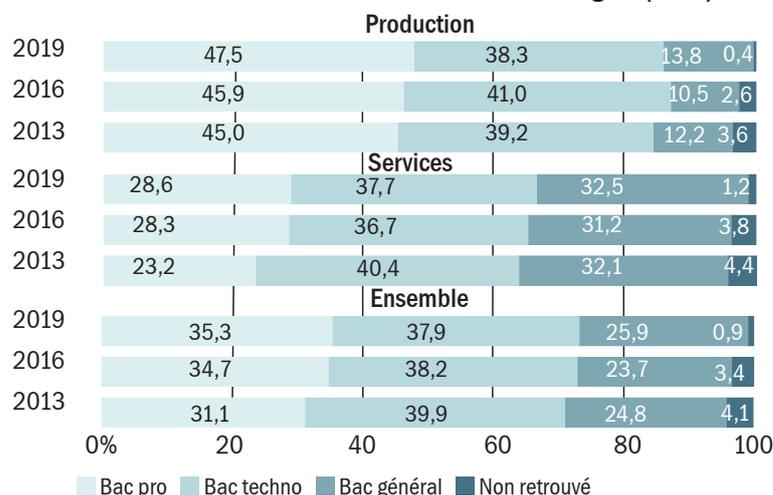
▲ En 2019, les effectifs diminuent dans le domaine de la production (-1,3 %). Toutefois, en 5 ans, le domaine de la production a connu une augmentation de 6,7 % de ses effectifs. Dans le domaine des services, entre 2014 et 2019, les effectifs ont augmenté de 4,3 %. Le département du Bas-Rhin accueille plus de 72 % des étudiants

en STS de l'académie (64,9 % de ceux de la production et 74,5 % de ceux des services). Si globalement les formations en STS accueillent autant d'étudiantes (48,4 %) que d'étudiants (51,6 %), leur répartition reste très inégale selon les domaines et les spécialités.

## En 1<sup>re</sup> année de STS, 35,3 % des étudiants sont diplômés d'un baccalauréat professionnel

**Graphique 2** Répartition des étudiants en 1<sup>re</sup> année de STS selon le domaine et le baccalauréat d'origine (en %)

➤ À la rentrée 2019, 35,3 % des étudiants en 1<sup>re</sup> année de STS sont titulaires d'un bac professionnel : ils étaient 33,1 % en 2013. Ils sont plus de 47 % dans le domaine de la production et près de 30 % dans les services. Cette hausse fait suite à la mise en œuvre de la loi ORE (Orientation Réussite Étudiante de 2018, voir définitions en page 4) qui instaure notamment un taux minimal de bacheliers professionnels en BTS. Cette hausse pourrait également être liée à l'expérimentation BacPro/STS qui déplace la décision d'admission à l'établissement d'origine.



Champ : Étudiants inscrits en 1<sup>re</sup> année de STS selon le baccalauréat d'origine (quelle que soit l'année d'obtention du baccalauréat), hors formations assimilées, classes de mises à niveau et classes passerelles, hors étudiants des établissements privés hors contrat.

94,5 % des étudiants inscrits en 1<sup>re</sup> année de STS sont des nouveaux entrants

**Tableau 3** Origine des nouveaux entrants en 1<sup>re</sup> année de STS selon le statut, le domaine et le baccalauréat en (%)

Origine	Scolaire (en %)			Ensemble y compris apprentis (en %)		
	Production	Services	Ensemble	Production	Services	Ensemble
<b>Bacheliers généraux</b>	<b>11,2</b>	<b>16,4</b>	<b>14,9</b>	<b>8,1</b>	<b>17,4</b>	<b>14,4</b>
S	8,8	4,4	5,7	n.d.	n.d.	n.d.
ES	2,2	10,0	7,7	n.d.	n.d.	n.d.
L	0,2	2,0	1,5	n.d.	n.d.	n.d.
<b>Bacheliers technologiques</b>	<b>40,0</b>	<b>31,8</b>	<b>34,2</b>	<b>32,0</b>	<b>28,2</b>	<b>29,5</b>
STI2D / STD2A	28,5	0,8	8,9	n.d.	n.d.	n.d.
STMG	2,2	22,0	16,2	n.d.	n.d.	n.d.
Autres	9,3	9,0	9,1	n.d.	n.d.	n.d.
<b>Bacheliers professionnels</b>	<b>32,1</b>	<b>27,4</b>	<b>28,8</b>	<b>43,1</b>	<b>27,9</b>	<b>32,8</b>
<b>Autres origines*</b>	<b>16,8</b>	<b>24,4</b>	<b>22,2</b>	<b>16,8</b>	<b>26,5</b>	<b>23,3</b>
<b>Ensemble</b>	<b>29,2</b>	<b>70,8</b>	<b>100,0</b>	<b>32,6</b>	<b>67,4</b>	<b>100,0</b>
Effectifs d'entrants en 2019	924	2 244	3 168	1 439	2 978	4 417
Évolut° 2018-2019 (en %)	-9,7	-2,5	-4,7	-6,4	2,3	-0,7
Part des nouveaux entrants en 2019 (en %)	95,6	96,6	96,3	95,5	94,0	94,5

Champ : Étudiants en 1<sup>re</sup> année de STS, hors formations assimilées, classes de mise à niveau et classes passerelles./ n.d. : non disponible  
\* Université, classes de mise à niveau, vie active, IUT et autres.

À la rentrée 2019, 4 417 étudiants inscrits en 1<sup>re</sup> année de STS sont des nouveaux entrants (voir définitions en page 4), soit 94,5 % de l'ensemble des étudiants de 1<sup>re</sup> année (94,4 % au niveau

national). Leur nombre recule de 0,7 % en un an. 3 168 jeunes intègrent leur formation par la voie scolaire, soit près de 3 nouveaux entrants sur 4 (72,8 % ; 77,4 % au niveau national).

#### 4 étudiants sur 5 poursuivent en 2<sup>e</sup> année de STS

**Tableau 4** Poursuite d'études en 2<sup>e</sup> année de STS selon le baccalauréat d'origine (en %)

À la rentrée 2018, 4 étudiants sur 5 de 1<sup>re</sup> année de STS poursuivent en 2<sup>e</sup> année à la rentrée suivante. Les étudiants diplômés d'un bac général ont le taux de poursuite le plus élevé (85,2 %), mais ce taux est en baisse (-3,5 points par rapport à 2018).

Champ : Quelle que soit l'année d'obtention du baccalauréat, hors formations assimilées, hors classes de mises à niveau et passerelles, hors étudiants des établissements privés hors contrat

Baccalauréat d'origine	Poursuite en 2 <sup>e</sup> année en 2019 (en %)	Évol° 2018-2019 (en pts)
Bac professionnel	73,4	-0,9
Bac technologique	82,6	-0,4
Bac général	85,2	-3,5
<b>Ensemble</b>	<b>79,9</b>	<b>-1,6</b>

#### Sources

Systèmes d'information Scolarité, Scolège et Sifa

#### Définitions

**Le diplôme national des métiers d'arts et du design (DN MADE)** a ouvert à la rentrée 2018. Il remplace progressivement le diplôme des métiers d'arts (DMA), les classes de mise à niveau en arts appliqués (MANAA) ainsi que les six spécialités artistiques du BTS.

**Un nouvel entrant** est un étudiant inscrit en 1<sup>re</sup> année d'une formation qu'il ne suivait pas l'année précédente.

#### Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel

du 5 septembre 2018 transforme l'apprentissage et la formation professionnelle. Elle comprend également des mesures sur l'élargissement de l'assurance chômage, l'égalité femmes-hommes, l'emploi des personnes handicapées et la lutte contre les fraudes au travail détaché.

#### Loi Orientation Réussite Étudiante (ORE)

du 8 mars 2018 a pour premier objectif d'améliorer la réussite des étudiants, quelles que soient leur filière d'origine ou leurs

aspirations, en facilitant l'accès à l'enseignement supérieur et en améliorant leurs conditions de vie.

#### Champ

Étudiants en STS sous statut scolaire des lycées publics (36) et privés sous contrat (7) (hors lycées sous tutelle du ministère de l'agriculture), et des établissements privés hors contrat (16). Apprentis en STS des 24 sites de formation publics et des 29 sites de formations privés implantés dans l'académie de Strasbourg (hors sites de formation sous tutelle du ministère de l'agriculture). Sauf mention contraire, sont pris en compte les étudiants des Sections de technicien supérieur (STS), des classes de mises à niveau (hors classes passerelles) et des formations suivantes : Diplôme de conseiller en économie sociale et familiale (DCESF), Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG), Diplôme des métiers d'art (DMA), Diplôme national des métiers d'art et du design (DN MADE), Diplôme supérieur des métiers d'art et du design (DSAA) et Diplôme de technicien supérieur (DTS).